

Communiqué de presse

Paris, le 20 octobre 2021

CYBERASSURANCE : LA CNCEF ASSURANCE SALUE LE RAPPORT PARLEMENTAIRE

La CNCEF ASSURANCE a pris connaissance du rapport parlementaire de la députée Valéria FAURE-MUNTIAN dédié à la cyberassurance en France. Elle salue les 20 propositions visant à la développer, dont la création d'une nouvelle branche d'assurance dédiée à la cyberassurance. Ou encore le développement de solutions pour les PME et les collectivités. Plus largement, la création d'un pôle de cyberdéfense offensif ou encore un partenariat public-privé.

"Il était nécessaire de clarifier et définir le champ du risque cyber ; ce qui permettra de déboucher sur une législation efficace" explique Stéphane FANTUZ, Président de la CNCEF ASSURANCE.

L'association professionnelle, qui rassemble les courtiers en assurance et leurs mandataires, voit également l'opportunité de dynamiser le marché de la cyberassurance en France, jusqu'ici trop discrétionnaire. C'est aussi l'occasion pour les intermédiaires de se former sur le sujet, de monter en compétences et de développer la croissance de leurs cabinets.

"Nous voyons dans ces travaux la suite logique de la Loi sur la régulation du courtage, notamment mieux accompagner les professionnels face aux défis des nouveaux modes de distribution numériques." plaide le Président de la CNCEF ASSURANCE.

Enfin, la CNCEF ASSURANCE qui a été auditionnée lors des travaux préparatoires de la Députée, estime que ce rapport contribuera à la résilience de l'économie française dans la mesure où les entreprises et collectivités ne sont pas encore suffisamment préparées et assurées. Elle estime que les courtiers et leurs mandataires seront les professionnels experts pour les conseiller et les protéger dans les meilleures conditions.

Contact presse :

Cyrille DARRIGADE - Attaché de presse CNCEF ASSURANCE - Tél. 06 20 17 40 41 - cyrille.darrigade@gmail.com